

## الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

## وزارة التربية الوطنية

## الديوان الوطني للامتحانات والمسابقات

## امتحان بكالوريا التعليم الثانوي دورة 2025

الشعبة: علوم تجريبية، رياضيات، تقني رياضي، تسيير واقتصاد، فنون

المدة: 02 سا و 30 د

اختبار في مادة: اللغة الفرنسية

على المترشح أن يختار أحد الموضوعين الآتيين:

## الموضوع الأول

*Plusieurs personnalités politiques et économiques faisant partie du groupe « Champions du capital humain » lancent un appel au monde.*

Depuis une génération, des progrès remarquables ont été accomplis. Jamais dans l'histoire tant de personnes ont survécu à l'enfance, échappé à la pauvreté, fait leur entrée sur le marché du travail, vécu si longtemps ou été scolarisées et alphabétisées. Mais la situation qui prévaut aujourd'hui est d'autant plus injustifiable que nous avons ces acquis et que le changement est possible.

- Plus de la moitié de la population mondiale n'a pas accès à des services de santé essentiels...
- Dans les pays les plus défavorisés du monde, quatre personnes pauvres sur cinq ne bénéficient pas de la sécurité sociale...
- Environ 5,4 millions d'enfants de moins de 5 ans sont morts en 2017...
- Plus de 750 millions d'adultes sont analphabètes...
- Plus de 260 millions d'enfants ne vont ni à l'école primaire ni à l'école secondaire...
- Près d'un jeune enfant sur quatre dans le monde est sous-alimenté...

Cela étant, nous craignons que toute une génération ne soit dépourvue des moyens de réaliser son plein potentiel. (...) Si les jeunes n'ont pas la possibilité de réaliser leurs aspirations, nous nous exposerons à une plus grande fragilité et au risque accru de conflits dans le monde.

Il est temps de reconnaître qu'investir dans l'humain, c'est investir dans la croissance inclusive<sup>1</sup>. Chaque année de scolarité supplémentaire augmente le revenu de l'individu (...). Si l'égalité de rémunération était une réalité, la richesse du capital humain pourrait augmenter à l'échelle mondiale.

Le message qui s'adresse aux pays, aux gouvernants et aux citoyens intéressés de notre monde interconnecté est clair : si nous ne cherchons pas à accroître les investissements stratégiques dans l'humain aujourd'hui, les États payeront plus tard un prix fort.

Nous pouvons tirer parti (...) de l'expérience du Vietnam où on a enregistré une amélioration spectaculaire des acquis scolaires en lecture, en mathématiques et en sciences.

Nous espérons que le Projet sur le capital humain nous incitera à nous engager résolument sur la voie qui mène à la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

Nous vous invitons à vous tenir à nos côtés pour un accroissement des investissements dans l'humain. C'est de cette façon que nous pouvons transformer l'avenir des nations, des familles et des générations dont les rêves n'ont d'égal que la volonté qu'elles ont de les réaliser.

**Champions du capital humain,**  
[www.banquemondiale.org](http://www.banquemondiale.org), 11 octobre 2018.

<sup>1</sup> *Croissance inclusive* : croissance économique qui profite à toutes les catégories de la société.

## QUESTIONS

I. Compréhension de l'écrit : (14 points)

1. Dans ce texte, les auteurs lancent un appel pour :

- mettre fin aux conflits dans le monde.
- investir davantage dans les nouvelles technologies de communication.
- investir davantage et plus efficacement dans l'humain.

Recopiez la bonne réponse.

2. L'appel lancé dans le texte est destiné aux :

- chefs d'Etat.
- chefs d'Etat et citoyens de tous les pays.
- citoyens des pays sous-développés.

Recopiez la bonne réponse.

3. « ... que nous avons ces acquis et que le changement est possible ».

Relevez du texte trois (03) de ces acquis.

4. Malgré les nombreux acquis, la situation actuelle dans le monde demeure injustifiable.

Citez, à partir du texte, deux (02) exemples qui le montrent.

5. « ...tirer parti de l'expérience du Vietnam... » L'expression « tirer parti de » veut dire :

- participer à l'expérience du Vietnam.
- profiter de l'expérience du Vietnam.
- éviter l'expérience du Vietnam.

Recopiez la bonne réponse.

6. Soit les six (06) propositions suivantes :

*risque de conflits dans le monde – amélioration des acquis scolaires – exposition à une plus grande fragilité – augmentation du revenu de l'individu – réalisation des objectifs de développement durable – éventuelles importantes pertes.*

Classez-les dans la rubrique qui convient :

- Investir dans l'humain : .....
- Ne pas investir dans l'humain : .....

7. Précisez à qui ou à quoi renvoie chacun des pronoms suivants : « nous », « nous », « elles » et « les » dans les passages ci-dessous :

- « Nous pouvons tirer parti... » (5<sup>ème</sup> paragraphe)
- « Nous vous invitons à vous tenir... » (7<sup>ème</sup> paragraphe)
- « ...la volonté qu'elles ont de les réaliser. » (7<sup>ème</sup> paragraphe)

8. « Si nous ne cherchons pas à accroître les investissements stratégiques dans l'humain aujourd'hui, les États payeront plus tard un prix fort. »

D'après vous, quel serait ce prix fort à payer ? Répondez en deux à trois lignes.

II. Production écrite : (06 points)

Traitez l'un des deux sujets suivants :

**Sujet 1** : Le texte vous a beaucoup plu et vous voulez partager son contenu avec vos amis. Pour rédiger son compte rendu objectif (environ 120 mots) que vous publierez sur votre page Facebook

**Sujet 2** : A l'occasion de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, le 5 juillet, le Club Jeune Avenir organise un débat autour de la question « Les jeunes ont-ils un rôle à jouer dans le développement de leur pays ? ». Pour y participer, rédigez un texte (environ 150 mots) dans lequel vous défendez votre point de vue à ce sujet. Votre écrit sera publié sur la page Facebook du Club

## الموضوع الثاني

*L'historien, Benjamin STORA retrace le processus d'expropriation des Algériens de leurs terres au profit des colons français.*

Jusqu'en 1914, la colonisation française a lié son avenir économique presque uniquement à l'agriculture. Colonisation et colonisation agricole devinrent synonymes, au point que le mot « colon », en métropole<sup>1</sup>, désignait surtout l'ensemble des habitants européens des colonies, alors que le mot signifiait, pour les Européens d'Algérie, les seuls agriculteurs.

Avant l'arrivée des Européens, l'Algérie ignorait la propriété privée. Elle ne connaissait qu'une hiérarchie compliquée de droits d'usage, lesquels se décomposaient en deux grandes catégories : les droits du bey en sa qualité de souverain et les droits des tribus.

Après la conquête, l'État français, héritier des droits de souveraineté, saisit les terres du bey, puis les partage et les distribue aux colons français. Les mesures de « cantonnement<sup>2</sup> » prises entre 1847 et 1863 ont pour objectif de rendre des terres disponibles pour la colonisation. Les tribus deviennent « propriétaires des territoires dont elles ont la jouissance permanente et traditionnelle », précise le sénatus-consulte du 22 avril 1863. Cet acte légal détruit d'un seul coup la pyramide des droits qui avaient assuré jusqu'alors la subsistance du modeste cultivateur en empêchant que la terre circule librement.

L'application de lois françaises sur la propriété privée de la terre s'accompagne d'un programme de démembrement des grandes tribus. En temps de famine, celles-ci ne peuvent plus procéder aux distributions gratuites des réserves de grains provenant des dons et impôts de leurs sujets tribaux. La loi de 1863 met également fin aux distributions de bienfaisance des « loges » religieuses locales (zaouïas). [...] Ainsi disparaît tout un ensemble de défenses économiques vitales, laissant, en temps de disette<sup>3</sup>, la population rurale totalement dépendante des prêteurs et des marchands de crédit.

[...] L'arrivée des Français dans les campagnes bouleverse tout un univers. Les lois du 26 juillet 1873 (loi Warnier) et du 22 avril 1887 permettent aux Européens d'acquérir ou de porter leurs possessions à 400 000 hectares. Entre 1871 et 1919, quelque 870 000 hectares sont livrés aux colons. [...] Depuis le début de la conquête jusqu'en 1919, les musulmans avaient perdu 7,5 millions d'hectares, que l'Etat et les particuliers (colons) ainsi que des grandes sociétés capitalistes s'étaient partagés.

**Benjamin STORA, Algérie 1954 : une chute au ralenti,**  
Le Monde et éditions de l'Aube, 2011, pp. 82-85.

1. **Métropole** : état ou territoire d'un état considéré par rapport à ses colonies.
2. **Mesures de « cantonnement »** : restrictions imposées pour contrôler les mouvements des populations locales et faciliter la colonisation du pays.
3. **Disette** : pénurie, rareté, famine.

## QUESTIONS

I. **Compréhension de l'écrit** : (14 points)

1. Le sujet principal du texte est :
  - la dépossession des terres algériennes par les colons français.
  - l'agriculture en Algérie durant la colonisation française.
  - la conquête de l'Algérie en 1830 par l'armée française.

Recopiez la bonne réponse.

2. Parmi les propositions suivantes, **identifiez les deux (02)** qui reprennent les idées du texte.
- La détresse des paysans algériens à la veille de la conquête française.
  - La saisie des terres des cultivateurs algériens et leur redistribution aux colons.
  - La dégradation du niveau de vie des Algériens après la colonisation agricole.
  - L'obligation d'obtenir un prêt auprès des paysans algériens.
3. **Relevez du texte les trois (03) « lois »** qui ont permis l'expropriation des terres des Algériens au profit des colons français.
4. Soit les mots et les expressions suivants :  
*distribution des réserves de grains – bienfaisance – partage des terres –  
démembrement des tribus – dépendre des prêteurs – propriété privée.*  
**Classez-les** selon qu'ils se rapportent à la période :
- **D'avant** l'application des lois :.....
  - **D'après** l'application des lois :.....
5. **Répondez** par « vrai » ou « faux ».
- La colonisation française se rapportait globalement au domaine agricole.
  - Le bey avait exclusivement la totalité des droits d'usage des terres.
  - Les lois permettaient aux colons d'accroître leur acquisition des terres.
  - Les Algériens n'ont pas été dépossédés de leurs terres.
6. **Précisez à qui ou à quoi** renvoie chacun des termes suivants : « elle », « les », « acte » et « celles-ci » dans les passages ci-dessous :
- « *Elle ne connaissait...* » (2<sup>ème</sup> paragraphe)
  - « *...les distribue aux colons français...* » (3<sup>ème</sup> paragraphe)
  - « *Cet acte légal...* » (3<sup>ème</sup> paragraphe)
  - « *...celles-ci ne peuvent plus...* » (4<sup>ème</sup> paragraphe)
7. A travers ce texte, l'auteur **veut** :
- informer des lois ayant permis la dépossession des Algériens de leurs terres.
  - défendre les lois ayant permis la dépossession des Algériens de leurs terres.
  - dénoncer l'impact de ces lois sur le développement de l'agriculture algérienne.
8. « *Entre 1871 et 1919, quelque 870 000 hectares sont livrés aux colons.* »  
**Pensez-vous** que ces colons sont entrés en possession de ces terres sans aucune réaction de la part des Algériens ? **Répondez en deux à trois lignes** en justifiant par un exemple.

## II. Production écrite : (06 points)

*Traitez l'un des deux sujets suivants :*

**Sujet 1** : Pour contribuer à la réalisation de votre projet pédagogique « *Présenter un fait d'histoire* », rédigez le **compte rendu objectif** de ce texte (**environ 120 mots**) à l'intention de vos camarades.

**Sujet 2** : A l'occasion du 4 mai, journée de célébration de l'insurrection du Cheikh Mohamed EL-MOKRANI (1871), votre lycée organise une exposition pour rappeler la dépossession forcée des Algériens de leurs terres par le colonialisme français. Pour y participer, rédigez un **texte (environ 150 mots)** en vue d'informer vos camarades des conséquences de cette expropriation.